

OFFRE D'EMPLOI

Un(e) CODEUR(SE) en Langage Parlé Complété (H/ F)
CDI – TEMPS PLEIN (1 ETP)
Au Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile –
Déficiences auditives (SSEFIS)
(SESSAD 3D) géré par l'Association Tremä

Poste localisé à ROCHEFORT (17300), à pourvoir à compter du 22 août 2022

Véhicule de service mis à disposition pour les déplacements professionnels

MISSIONS

Dans le respect des orientations associatives, du projet de service et du règlement intérieur, le/la codeur (se) LfPC est placé(e), par délégation de la Direction, sous l'autorité du Chef de service. Il/elle participe à la prise en charge globale de jeunes de 0 à 20 ans qui présentent une déficience auditive moyenne, sévère ou profonde, avec ou sans troubles associés.

Il/elle sera pour l'essentiel chargé(e) d'assurer un accompagnement adapté auprès du jeune sourd pour le soutenir dans la réalisation de son projet de scolarisation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle. Il/elle l'encourage à devenir autonome dans sa communication et dans ses apprentissages. Il/elle intervient principalement en classe.

Son intervention vise également à :

- Garantir la réception optimale des messages oraux par le biais de la LfPC.
- Transmettre un message adapté au profil de l'enfant (niveau de décodage, niveau de langue, son âge, troubles associés).
- Veiller à la cohérence du projet global du jeune tout au long de son suivi (participation aux réunions d'équipe).

Le/la codeuse sera également amené à :

- Animer/co animer des ateliers de communication.
- Participer à la création d'outils.
- Proposer un apprentissage de la LfPC aux adultes (collègues, familles, partenaires...).
- Mener des actions de sensibilisation et d'informations à la surdité auprès des familles, des partenaires.

PROFIL DE POSTE

Licence de codeur LPC.
Permis B exigé.

SAVOIR ETRE :

Capacité organisationnelle. Rigueur. Autonomie, esprit d'initiative, disponibilité
Collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire

Poste à pourvoir dans un établissement soumis à l'obligation vaccinale COVID-19 – schéma complet (condition exigée).

REMUNERATION

Salaire brut début de carrière – CCN 1951 : 2196 €

Lettre de motivation & CV à adresser à l'attention de Madame la Directrice du SESSAD 3D – 128 bis rue du 14 juillet –
17300 ROCHEFORT ou isabelle.hilaireau@trema-asso.fr

Signataire: Directeur des Ressources Humaines

Olivier BOLLENGIER

